

LA BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE BILAN ET PERSPECTIVES¹

La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg comporte une section spéciale pour la documentation régionale, la Section des Alsatiques. Celle-ci a mission de collecter toutes les publications relatives à l'Alsace et d'éditer la bibliographie régionale. Cette fonction bibliographique caractérise son activité documentaire et lui confère la particularité d'être à la fois une bibliothèque et un centre bibliographique.

I. *Caractéristiques de la bibliographie régionale*

La *Bibliographie alsacienne* est une bibliographie régionale comme il en existe un grand nombre. Elle informe sur les publications qui traitent de la région, en l'occurrence l'Alsace. Une étude de Reinhard Oberschelp² qui a porté sur les bibliographies régionales allemandes a montré que les différentes bibliographies régionales ont évolué vers un modèle pour ainsi dire uniforme, une bibliographie régionale type. Cette observation vaut également pour les bibliographies régionales des autres pays, et la *Bibliographie alsacienne* ne fait pas exception. Nous y retrouvons les deux traits fondamentaux d'une bonne bibliographie régionale : l'encyclopédisme des sujets abordés et l'exhaustivité de la recension.

L'encyclopédisme des sujets abordés : la bibliographie ne se limite plus au domaine historique comme cela fut fréquemment le cas pour de nombreuses bibliographies régionales — pour l'Alsace également jusqu'en 1965 —, mais s'étend à l'ensemble des disciplines et des questions qui peuvent être circonscrites et appréhendées dans les limites de la région : géographie, géologie, zoologie, botanique, vie économique et sociale, arts, culture et loisirs, littérature et bien entendu l'histoire sous ses divers aspects : politiques, sociaux, économiques, religieux...

La deuxième caractéristique est l'exhaustivité de la recension. Cela signifie d'abord que la bibliographie signale toutes les publications quelles que soient leurs formes, leurs supports, leurs modes et lieux de parution... Elle recense évidemment les monographies, dépouille les articles de périodiques comme toute bibliographie spécialisée et répertorie les documents non-livres qui entrent dans son champ de définition, en particulier les microformes et les documents audio-visuels. En outre, elle s'efforce de repérer et d'inventorier les contributions des ouvrages collectifs : articles de mélanges, notices des dictionnaires biographiques généraux ou spécialisés ou même des chapitres ou des passages importants d'ouvrages plus généraux qui n'intéressent que partiellement la région ; je pense par exemple à une publication traitant des cités ouvrières à la fin du XIX^e siècle et où les réalisations des industriels mulhousiens en matière de logement social donnaient lieu à une analyse approfondie à côté d'autres expériences. Il va de soi que cette investigation ne porte pas seulement sur la production locale, mais s'étend, autant que faire se peut, à l'ensemble de la production mondiale ou du moins à l'ensemble de la production occidentale en langues accessibles.

La notion d'exhaustivité implique également pour la *Bibliographie alsacienne* qu'elle n'est pas sélective, mais qu'elle recense toutes les publications quel que soit leur niveau, publications de recherche et de haut niveau, livrant une information originale et inédite ou, à l'autre extrême, ouvrages et articles de grande vulgarisation. Cette exhaustivité, par laquelle on renonce à une sélection qualitative de l'information recensée est une option délibérée de la *Bibliographie alsacienne*. D'autres bibliographies régionales ont le souci de sélectionner et de ne retenir que les contributions originales ou du moins importantes. Certaines même, rares il est vrai, se veulent encore critiques et portent des jugements de valeur... Ce fut le cas d'ailleurs, à une époque donnée, de la *Bibliographie alsacienne*. Les deux options se défendent, mais il importe peu, en ce qui nous concerne actuellement, de nous étendre longuement sur les raisons qui militent en faveur de l'une ou de l'autre. L'option d'exhaustivité a été prise pour la *Bibliographie alsacienne* par Mme Lang qui a dirigé la Section des Alsatiques jusqu'en 1974. Elle a été guidée par ses contacts avec les usagers et sa connaissance de leurs besoins et nous constatons que cette exhaustivité répond toujours à un besoin réel.

1. Texte d'une intervention à l'Assemblée générale de l'Amicale des directeurs de bibliothèques universitaires, Montpellier, 18 septembre 1981.

2. Reinhard Oberschelp. Die Bibliographien zur deutschen Landesgeschichte und Landeskunde. — 2., völlig neu bearb. Aufl. — Frankfurt a. M. ; Vittoria Klostermann 1977 (Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie ; Sonderheft 7.)

II. Historique de la Bibliographie alsacienne et de la Section des Alsatiques

Avant d'aborder la description du travail bibliographique que réalise la Section des Alsatiques, il me faut, pour la clarté de l'exposé, donner quelques indications sur l'historique de la *Bibliographie alsacienne*. On peut distinguer *grosso modo* trois périodes :

De 1918 à 1936, la *Bibliographie alsacienne* est publiée par la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. C'est une bibliographie analytique et critique qui paraît environ tous les deux ans et où les professeurs d'université, spécialistes des diverses disciplines analysent et commentent les publications parues durant les deux années. L'inventaire de base, le travail de recension, est effectué par le bibliothécaire de la BNUS responsable des Alsatiques, qui assure également, en général, la rédaction de l'un des chapitres.

De 1936 à 1964 la bibliographie est rédigée par F.J. Himly, conservateur des Archives du Bas-Rhin, et publiée par la *Revue d'Alsace*. La bibliographie se restreint, durant cette période, au domaine historique et devient très sélective. Les analyses disparaissent et il ne reste que quelques mots succincts pour préciser le contenu d'une étude dont le titre n'est pas assez parlant ou, quelquefois, pour porter une appréciation, dans le style : excellent instrument de travail, fondamental, superficiel, etc. Durant cette période, la recension de base fut toujours le fait de la BNU, la bibliographie constituant en quelque sorte une sélection des nouveaux accroissements et dépouillements du service des Alsatiques.

Enfin, à partir de l'année de recension 1965, la *Bibliographie alsacienne* est entièrement prise en charge par la BNUS, la *Revue d'Alsace*, dans laquelle elle paraissait jusqu'alors, ne pouvant plus la publier du fait de l'envergure croissante de la bibliographie et des retards de parution de la revue.

Le transfert à la BNUS, et plus particulièrement au conservateur responsable des Alsatiques, Mme Lang, de la responsabilité rédactionnelle de la *Bibliographie alsacienne* est l'occasion de redéfinir la bibliographie et de lui redonner une couverture encyclopédique. De la sorte, elle répondait aux besoins d'information, non seulement des chercheurs historiens, public privilégié des archives, mais aussi des géographes, des sociologues, des historiens de la littérature, etc., c'est-à-dire d'un ensemble très large d'usagers qui fréquentaient la bibliothèque et utilisaient ses fichiers. Par ailleurs les demandes de renseignements des correspondants l'amenaient à mener elle-même de nombreuses recherches, de sorte qu'elle connaissait par expérience les besoins en matière d'instruments de recherche et qu'elle pouvait mesurer les qualités, mais aussi les lacunes des bibliographies antérieures. La politique définie par Mme Lang est restée la nôtre : il s'agit de dresser l'inventaire de base le plus large et le plus complet possible des publications traitant de l'Alsace, sélection et tri intervenant ultérieurement en fonction de chaque recherche individuelle. Une

telle politique est réalisable du fait que nous traitons un domaine limité (la Région Alsace ne comporte que deux départements), ce qui amène à traiter quelque 3 000 à 3 500 références bibliographiques par an, quantité qu'il est encore facile de maîtriser.

La prise en charge de la *Bibliographie alsacienne* par la BNUS intervient vers 1970, c'est-à-dire à une date relativement récente et l'on peut s'étonner que cela ne se soit pas fait plus tôt puisque les Alsatiques ont été dès l'origine l'un des pôles documentaires de la BNUS. En effet, la BNUS, créée après l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1870 comme bibliothèque régionale et universitaire, reçoit la même mission documentaire que les autres bibliothèques d'État fonctionnant alors en Allemagne : bibliothèque encyclopédique d'étude et de recherche au service de l'enseignement supérieur, mais aussi au service de toute la province, de l'ensemble du Land. A ce titre, la documentation régionale, la *Landeskunde*, devenait une composante fondamentale et naturelle de sa politique documentaire. La bibliothèque a donc réuni un fonds de recherche aussi exhaustif que possible sur l'Alsace-Lorraine par des achats importants, notamment pour les publications antérieures à 1870 et, bien entendu, grâce aussi au dépôt légal. Cette politique de documentation régionale a été naturellement poursuivie après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France et nous disposons actuellement d'un fonds régional remarquable par son homogénéité et son exhaustivité¹. Les « Alsatiques » ne sont devenus Section dans le sens administratif où nous l'entendons dans les BU qu'en 1975, mais ils ont toujours fonctionné comme un service distinct et ont été familiarisés de longue date aux travaux bibliographiques et documentaires : de 1908 à 1928, ils publient le catalogue systématique de leur fonds, à partir de 1950 est entrepris le dépouillement régulier des périodiques dont les articles sont répertoriés dans le fichier systématique et le fichier des matières. Tant que les Archives et la *Revue d'Alsace* assurent la publication de la *Bibliographie alsacienne*, la BNU travaille à un autre projet : poursuivre la publication du catalogue systématique dont les trois premiers volumes parus jusqu'en 1928 inventoriaient le fonds jusqu'à cette date et servent maintenant encore de bibliographie rétrospective pour les recherches alsaciennes². Il convenait donc de publier le supplément de ce catalogue systématique et de mettre de la sorte à jour cette bibliographie rétrospective sur l'Alsace. Le travail entrepris à la Section des Alsatiques après la deuxième guerre mondiale allait en ce sens et sans doute eût-il abouti si la défection de la *Revue d'Alsace* n'avait rendu plus urgente et donné priorité à la publication de la bibliographie courante.

1. Gérard Littler, la Section des Alsatiques de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. In : Journées d'étude / Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires, Villeurbanne, 1978, p. 445-456.

2. Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Catalogue de la section alsacienne et lorraine, Strasbourg, 1908-1929, 3 vol.

Dans un premier temps ce travail vint simplement s'ajouter au travail de la Section, sans vraiment interférer avec lui ; un jeu de fiches des nouvelles acquisitions et des dépouillements de périodiques est mis en attente pour une reprise ultérieure au moment de l'élaboration du volume correspondant de la *Bibliographie alsacienne*. En fait, il fallut rapidement se rendre à l'évidence que, pour publier une bibliographie exhaustive courante de valeur, il ne suffisait pas de reclasser et d'éditer périodiquement le fichier des accroissements de la bibliothèque, mais qu'il était indispensable de mener au préalable un travail sérieux, régulier et systématique, pour repérer et collecter l'information au fur et à mesure de sa parution, ensuite pour la décrire et l'analyser, et que seulement ces étapes franchies, on pouvait songer à passer utilement au stade de l'édition d'un volume avec une présentation systématique des références et des index auteurs et matières. C'est à partir de 1975 seulement, à la suite du transfert de la Section dans ses nouveaux locaux et des moyens accrus consécutifs aux crédits d'équipement, qu'il a été possible de revoir l'organisation des tâches de la Section des Alsatiens et d'intégrer entièrement la production de la bibliographie dans le processus de travail de la Section, conformément à sa mission documentaire qui est de collecter, de traiter et de diffuser la documentation régionale.

III. Description du travail bibliographique

Dans l'organisation du travail documentaire de la Section des Alsatiens nous retrouvons le schéma du circuit documentaire de toute bibliothèque avec les trois parties classiques : acquisition, traitement et diffusion. La nature des tâches reste *grosso modo* la même, comme nous allons le voir.

1. Repérage et collecte de l'information

La collecte de l'information s'effectue par deux circuits : un circuit passif qui draine l'information vers la bibliothèque sans qu'il soit besoin de la rechercher et un circuit actif qui exige au préalable que chaque document support d'une information pertinente soit repéré et identifié avant de le collecter... Dans le premier cas, il s'agit d'abord du dépôt légal imprimeur dont la BNUS bénéficie et qui lui apporte les documents imprimés dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort, ce qui représente, livres et périodiques confondus, environ 50 % des entrées de la Section des Alsatiens. La région que nous avons à traiter est entièrement couverte par le dépôt légal et il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de cette situation. On sait que ce moyen de collecte est d'autant plus précieux qu'il apporte à la bibliothèque un ensemble de publications qui échappent pour la plupart au circuit de diffusion commercial, et qu'il serait extrêmement difficile de connaître et donc d'acquérir autrement... Les dons appartiennent également à ce circuit passif, du moins ceux qu'il n'est pas nécessaire de solliciter et qui sont adressés

spontanément à la bibliothèque. C'est un complément du dépôt légal, car nous recevons par ce biais l'essentiel des publications administratives, pour lesquelles il est souvent difficile de faire jouer la législation du dépôt légal imprimeur. D'autre part, comme la *Bibliographie alsacienne* ne travaille pas avec un réseau de correspondants, les dons suppléent la collecte d'information que pourrait nous apporter un tel réseau... Dans les accroissements de la Section, les dons représentent environ 30 % des unités matérielles (volumes ou brochures), mais ce pourcentage est évidemment beaucoup moindre si l'on ne considère que les dons spontanés et surtout si l'on ne veut tenir compte que des unités bibliographiques originales, c'est-à-dire en retranchant les deuxièmes exemplaires, les tirés-à-part d'articles publiés dans des périodiques que la Section dépouille déjà, etc.

Le circuit actif de collecte de l'information se caractérise par le fait qu'il exige tout un travail préalable pour détecter et identifier les documents pertinents pour la bibliographie. Les sources explorées sont multiples : il s'agit en premier lieu des bibliographies nationales dont le dépouillement fournit la référence de monographies, de bibliographies spécialisées portant sur des disciplines qui intéressent notre domaine de recherche, par exemple des bibliographies d'histoire de France et d'Allemagne, de beaux-arts, de littérature, des sciences naturelles, etc. Leur dépouillement est essentiel pour repérer les articles des revues et les contributions des ouvrages collectifs. Par ailleurs, nous dépouillons directement quelque 400 périodiques et suites non alsatiens que reçoivent les autres Sections de la BNUS. La sélection de l'information à partir des documents primaires permet de gagner du temps, mais surtout de repérer avec plus de sûreté les articles qui nous intéressent, car non seulement les délais de recension des bibliographies spécialisées sont d'ordinaire longs, mais encore l'analyse documentaire et l'indexation correspondent à des points de vue plus généraux que ceux qui nous intéressent nous-mêmes. De plus, ces revues apportent un ensemble d'informations bibliographiques par l'analyse d'ouvrages, la publication des sommaires des revues de mêmes disciplines et les annonces des éditeurs qui complètent, et souvent anticipent, les informations apportées par les bibliographies. Cette observation vaut évidemment pour les revues et les publications alsatiens elles-mêmes dont l'analyse lors de leur traitement apporte de nombreuses indications bibliographiques. Il est inutile d'insister sur l'intérêt des bibliographies cachées...

Après le repérage des documents, intervient leur collecte. Comme la BNUS est la bibliothèque spécialisée pour les Alsatiens, il nous paraît naturel que l'utilisateur puisse y trouver l'ensemble de la documentation recensée par la *Bibliographie alsacienne*. L'acquisition des monographies se fait en général par achat. L'acquisition des articles de revue pose plus de problèmes. Lorsque le périodique existe dans d'autres Sections de la BNUS, nous en relevons simplement la cote, sans chercher à acquérir l'article y figurant pour les collections des Alsatiens. En revanche, lorsque le périodique n'existe pas à la BNUS, nous nous efforçons d'obtenir un tiré-à-part

ou une photocopie de l'article, soit en sollicitant l'auteur chaque fois qu'il est possible de trouver ses coordonnées, soit en faisant jouer le prêt interbibliothèque après localisation préalable du périodique par consultation des catalogues collectifs. Cette collecte exhaustive nous permet d'effectuer la description bibliographique et l'indexation directement à partir des documents primaires et d'éviter le travail de seconde main. C'est là un argument non négligeable en ce qui concerne la fiabilité de la bibliographie.

2. Traitement documentaire

Comme le traitement documentaire se fait directement à partir du document primaire, nous avons adopté des règles uniformes de description qui servent à la fois pour la rédaction de la notice catalogographique, c'est-à-dire l'établissement des fiches pour les catalogues auteurs, matières et systématique, et pour l'établissement de la notice bibliographique qui figurera dans la bibliographie imprimée. Les règles retenues sont un compromis entre les normes Afnor (Association française de normalisation), ISBD, et les usages antérieurs de la *Bibliographie alsacienne*, usages marqués essentiellement par un souci très net de concision et de simplification. Elles répondent à la nécessité de garder une certaine cohérence avec les normes en cours dans les autres sections de la BNU et celle de ne pas augmenter inutilement le volume et le coût de la bibliographie en maintenant des éléments d'information superfétatoires sinon redondants.

En ce qui concerne les règles d'indexation et d'analyse documentaire, nous avons arrêté en 1975 la liste des vedettes utilisées pour le fichier matières¹. Ce fichier avait alors près de 50 années d'existence, comportait depuis 1950 des dépouillements de périodiques, ce qui a nécessité d'affiner considérablement ce langage documentaire et enfin, caractéristique particulièrement intéressante, a été le fait d'une seule personne de son origine aux toutes dernières années. Il a donc gardé une homogénéité et une cohérence que l'on retrouve rarement dans d'autres fichiers matières. Il faut noter cependant que l'indexation matières n'est pas directement exploitable pour le travail bibliographique, du moins pour l'établissement des index sujets des volumes annuels ou bisannuels qui n'utilisent qu'un nombre limité de descripteurs, compte tenu de la faible masse documentaire à analyser. Il en serait différemment s'il s'agissait de publier une bibliographie rétrospective portant sur plusieurs dizaines d'années de parution. La même remarque s'impose pour la classification systématique que nous utilisons depuis 1975, la CDU (Classification décimale universelle). Jusqu'alors les Alsatiques travaillaient avec une classification propre, assez bien adaptée à la documentation régionale, il faut le reconnaître, mais qui avait le pénible inconvénient de n'avoir pour ainsi dire pas de

notation, aucune table détaillée ni aucun index... En réalité, il s'agissait du plan de classement systématique de la Section, parfaitement adapté au classement systématique des ouvrages en magasins pour lequel il était utilisé pendant la période allemande, mais insuffisant en tant que langage documentaire. Ce classement avait été utilisé également pour la publication des trois volumes du catalogue systématique et il suffit d'ouvrir ces catalogues pour en saisir les limites dès qu'il s'agit de mener une recherche sur un sujet un peu précis. Les divisions les plus fines comportent une dizaine à une trentaine de pages de références. *A fortiori*, une telle classification est-elle inadéquate dans la perspective d'une mise en mémoire informatique du fichier et d'un tri documentaire automatique. L'utilisation contrôlée et méthodique de la CDU semblait mieux convenir à nos besoins, ce que confirment, à présent, cinq années de pratique.

Ce principe posé, le traitement des documents s'effectue une seule fois, à leur arrivée à la bibliothèque, le résultat de ce travail étant utilisé dans un premier temps pour la production des fiches auteurs, matières, systématiques, puis ultérieurement pour l'impression de la bibliographie. A cet effet, nous utilisons des machines à écrire à mémoire, — nous avons deux IBM direction à cartes magnétiques — qui nous permettent de stocker sur des cartes magnétiques la dactylographie des notices bibliographiques et de réutiliser comme nous le souhaitons cette dactylographie, soit pour produire des fiches, soit pour composer le texte définitif de la bibliographie. Ce procédé était utilisé à Grenoble pour la *Bibliographie dauphinoise* et il avait retenu initialement notre attention pour un simple problème de gain de temps pour la dactylographie et la correction d'épreuves qui est particulièrement pénible lorsqu'il s'agit de relire des notices bibliographiques. Notre équipement date de 1975 ; entre temps le traitement de texte a évidemment beaucoup évolué et nous pourrions organiser différemment le travail, et introduire très certainement une plus grande souplesse dans la chaîne des tâches.

Celle-ci comporte actuellement les étapes suivantes :

- arrivée et enregistrement des documents,
- description bibliographique ou catalogage auteurs sur une fiche d'accompagnement,
- indexation matières et systématique en CDU,
- dactylographie de la description bibliographique sur IBM à cartes magnétiques,
- vérification de la dactylographie et correction éventuelle de l'enregistrement.

A ce stade la saisie des données est achevée et nous passons à l'exploitation qui se fait en trois directions :

- a) production d'une fiche récapitulative portant toutes les informations et les références de la carte et des pistes où figurent les enregistrements,
- b) production du jeu des fiches nécessaires aux catalogues de la bibliothèque avec report des

1. Environ 4 000 vedettes matières contrôlées.

vedettes auteurs secondaires, des mots matières et des indices CDU,

c) production à terme de la bibliographie, lorsque tous les documents devant y être recensés sont traités.

Le document suit les diverses étapes que comporte la saisie des données afin de limiter les risques d'erreurs, notamment au stade de la dactylographie, et aussi pour permettre des simplifications dans la rédaction des notices bibliographiques brouillon. Dans la plupart des cas par exemple, il suffit ainsi d'indiquer le début et la fin d'un titre au lieu de le recopier en entier en belle calligraphie.

Le traitement documentaire ne comporte pas l'établissement d'un résumé des documents : la *Bibliographie alsacienne* est simplement signalétique et malgré l'intérêt que représenterait un résumé pour les usagers, il ne nous est pas encore possible, faute de temps, de modifier la bibliographie sur ce point. Toutefois, nous avons le souci, chaque fois que nécessaire, de compléter la description bibliographique par une note succincte sur le contenu. C'est le cas des documents dont le titre n'indique pas clairement l'intérêt pour les Alsatiques ou de ceux qui ne concernent que partiellement la région et où il convient d'indiquer le titre des chapitres ou passages pertinents et de donner des indications précises de pagination afin que l'utilisateur puisse accéder directement à l'information pour laquelle le document a été retenu. Les indices CDU, les mots matières, sont, nous le savons, un langage documentaire qui exprime le contenu informatif des documents. Malheureusement ils ne figurent pas, faute de place, à la suite des notices bibliographiques dans la bibliographie imprimée.

3. Diffusion de l'information

La diffusion de l'information bibliographique est la dernière étape de notre travail documentaire. Elle se réalise sous deux formes : la publication d'un volume imprimé qui recense les parutions de deux années consécutives et bien évidemment la constitution des classiques fichiers matières et systématiques des bibliothèques. La banalité pour nous, bibliothèques, de ce deuxième mode de diffusion de l'information ne doit pas nous amener à en minimiser l'importance et l'intérêt qu'y attachent les usagers, puisqu'ils trouvent là un cumulatif de tous les volumes bibliographiques parus.

Il ressort des indications précédentes que la publication d'un volume bibliographique est un travail relativement aisé, puisqu'il suffit de reclasser les fichiers bibliographiques où ont été mis en attente les enregistrements réalisés précédemment, d'intercaler titres et sous-titres selon le plan de classement retenu pour la publication, de numéroter les notices et d'établir les index auteurs et matières. Le reclassement et les index sont effectués manuellement, ce qui explique que la sortie d'un volume bibliographique exige quand même, après l'arrêt des dépouillements, de trois à quatre mois, si on y inclut les délais d'impression. C'est évidemment beaucoup et l'automatisation permettrait à cet égard un consi-

dérable gain de temps. Le volume bibliographique une fois imprimé est ensuite diffusé par la BNUS elle-même. Le tirage est de 400 exemplaires et la diffusion immédiate de 200, performance tout à fait honorable compte tenu de la nature du produit et du public que nous pouvons raisonnablement viser. La plupart des ventes aboutissent dans des bibliothèques, archives et centres de documentation de sorte qu'il ne nous est pas possible de connaître le nombre des utilisateurs finals. Il est admis généralement qu'on peut compter un minimum d'une dizaine de consultations par bibliothèque.

IV. Coût, bilan et problèmes d'avenir

Il nous reste à dire un mot du coût du travail bibliographique de la Section des Alsatiques avant d'en dresser le bilan et d'évoquer quelques problèmes que pose l'avenir de cette activité.

1. Coût

Comme l'activité bibliographique de la Section ne se distingue plus de son activité de bibliothèque, il n'est pas facile d'isoler le coût que représente la production de la *Bibliographie alsacienne*. Les 50 000 F que la Mission de la recherche nous a versés en 1981 pour mener ce programme ne représentent qu'une contribution, une aide fort utile, mais non un financement véritable de la bibliographie. Un tel montant ne permet même pas de financer le poste d'un collaborateur scientifique durant un an. Il est certainement plus réaliste d'estimer le coût en l'assimilant au coût de fonctionnement de la Section des Alsatiques, soit 11 postes budgétaires, répartis de la façon suivante : 2 1/2 conservateurs, 2 sous-bibliothécaires, 6 1/2 personnels administratifs, d'un budget documentaire (acquisition) de l'ordre de 100 000 F, et d'un crédit spécifique de la Mission de la recherche depuis 1977 pour la publication de la *Bibliographie alsacienne* qui a été en 1981 d'environ 50 000 F. Ce crédit est utilisé pour un millier d'heures de vacations pour du personnel de niveau technique et certaines dépenses matérielles liées directement à la publication de la bibliographie, notamment son impression en offset et la maintenance des deux IBM à cartes magnétiques. Il est délicat pour moi de porter un jugement de valeur sur ce coût : ce que je puis dire cependant, et qui paraît incontestable, c'est que la séparation de deux fonctions conduirait à une dépense globale beaucoup plus élevée et que les résultats acquis et le bilan de l'activité documentaire de la Section justifient cet investissement.

2. Bilan

Le bilan, c'est d'abord la publication depuis 1970 de sept volumes, recensant, deux années par deux années, la documentation alsacienne parue de 1965 à 1978. Sans doute cette publication a-t-elle accusé à un moment donné un certain retard, aussi longtemps que les moyens n'étaient pas suffisamment

disponibles pour mener cette tâche dans des conditions convenables. L'effort consenti en ce sens ces cinq dernières années et l'intégration de l'activité bibliographique dans le processus de travail de la Section nous ont permis d'assainir progressivement cette situation. Nous avons pu sortir régulièrement un volume en 1979, 80 et 81 et la poursuite de ce rythme nous amène à faire paraître au début de l'année prochaine le volume 79/80. Le retard par rapport à l'actualité sera donc tout à fait supportable. Qu'on me permette de compter comme deuxième résultat important l'acquisition de ce rythme et la formation de l'équipe des Alsatiques à un travail régulier, soutenu et de valeur.

Enfin, il est essentiel de souligner que les quelques références bibliographiques nouvelles (35 000) que comportent les sept volumes de la bibliographie ont été intégrées dans les fichiers matières et systématiques qui recensent de façon très complète tous les livres et, depuis 1950, les articles de périodiques. Parler de base de données n'est donc pas un euphémisme. Il reste à souhaiter simplement que l'automatisation de cette base la rende plus facilement accessible et son exploitation plus aisée.

3. Problèmes d'avenir

Au nombre des problèmes que l'avenir nous pose, l'automatisation vient en effet en tout premier lieu et nous espérons qu'il s'agit là d'un futur immédiat. Il est inutile d'insister sur l'intérêt de l'automatisation pour l'activité de la Section des Alsatiques. La description de son fonctionnement « manuel » laisse apercevoir en creux toutes les possibilités non exploitées et qu'un traitement informatique autoriserait. Cette automatisation devra être conçue, non pas seulement comme l'automatisation de la publication de la *Bibliographie alsacienne*, du courant, mais intégrer à terme tout le rétrospectif. Elle ouvrira de ce fait de larges possibilités de coopération avec les autres bibliothèques d'Alsace.

Il existe évidemment un certain nombre de questions techniques auxquelles il faut être attentif afin de ne pas bloquer l'évolution de cette base de données et le passage à d'autres modalités de gestion, de stockage et de transfert de l'information. Il existe également un certain nombre de questions économiques qu'il faut envisager, le coût de cette prestation de service devant être nécessairement

prise en charge soit par les usagers, soit par la collectivité publique. Persuadés de l'intérêt, de l'utilité et de la nécessité de la *Bibliographie alsacienne*, nous sommes raisonnablement optimistes en ce qui concerne la solution de ces problèmes.

Cet optimisme ne doit pas, cependant, nous empêcher d'être attentifs aux problèmes plus généraux qui se posent au monde des bibliothèques et de la documentation. L'un est l'introduction, plus ou moins inéluctable, des procédés de marketing en documentation, marketing dont une des règles d'or actuellement est de produire en fonction d'une demande latente, et non pas, de créer un produit et de lui trouver ensuite un débouché. Avec l'accès direct de l'utilisateur à la base de données qu'il interroge par terminal, se pose en tout cas la question de la promotion de l'information que nous stockons dans cette base. S'il est vraisemblable qu'on ne continuera plus à publier la bibliographie telle qu'elle est actuellement, il faudra trouver cependant un autre mode de faire connaître l'information que nous collectons.

L'autre problème important, est de savoir comment se présentera l'information dans l'avenir. Je sais bien que dans les bibliothèques nous avons tendance à privilégier, inconsciemment, le document au détriment de son contenu, que nous préférons laisser aux documentalistes des expressions comme IST (Information scientifique et technique), pour parler de monographies, de périodiques. Il n'en demeure pas moins que des projets, tel le projet CARDO, viennent nous rappeler que la distinction entre documents primaires et documents secondaires tend à s'effacer et cela ne saurait laisser indifférente notre profession.

L'activité bibliographique de la Section des Alsatiques fait quelque peu exception dans le monde des bibliothèques universitaires qui ne s'occupent généralement pas de la documentation régionale et qui sont très marquées par une division du travail documentaire qui tend à spécialiser les bibliothèques dans la gestion des documents primaires. L'expérience de la BNUS n'est heureusement pas unique et témoigne que d'autres voies sont et restent ouvertes à notre profession.

Gérard LITTLER

*Conservateur de la Section des Alsatiques
de la Bibliothèque Nationale et Universitaire
de Strasbourg*